

Travail Emploi

Repères n°38 juillet 2012

Baisse marquée de l'emploi salarié au 1^{er} trimestre 2012

En Auvergne, l'emploi salarié se replie nettement au 1^{er} trimestre 2012 (−0,5 % en données corrigées des variations saisonnières) par rapport au trimestre précédent. Dans le même temps, au niveau national, il amorce un redressement (+0,1 %). Sur un an, l'évolution de l'emploi régional est à contre-courant de la tendance nationale : baisse de 0,3 % dans la région et hausse de 0,2 % au niveau national.

En Auvergne, l'industrie est le seul secteur où les effectifs progressent. Si l'augmentation entre le 4^e trimestre 2011 et le 1^{er} trimestre 2012 est limitée (+0,1 %), en revanche la hausse est plus marquée sur un an (+0,5 %) et en net contraste avec l'évolution nationale (−0,4 %).

Dans le prolongement de l'année 2011, le repli des effectifs de la construction s'accentue au 1^{er} trimestre 2012 (−0,7 %). Sur un an, la situation du secteur se dégrade davantage en Auvergne (−1,8 %) qu'en France (−0,4 %).

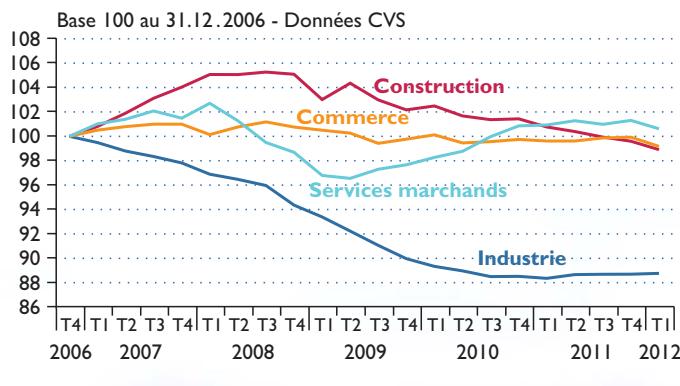
Dans le commerce, la baisse des effectifs est forte (−0,8 %) et survient après une année de légère hausse de l'emploi. Au niveau national, l'emploi est resté stable au 1^{er} trimestre.

Dans les services marchands, l'emploi salarié est en repli de 0,7 % au 1^{er} trimestre et de 0,3 % sur un an. Cette baisse provient à la fois de l'emploi intérimaire et de l'emploi dans les autres activités de services. Depuis le milieu de l'année 2011, l'intérim est orienté à la baisse. Si le 1^{er} trimestre 2012 laisse apparaître une légère stabilisation au niveau national, en Auvergne le recul se poursuit nettement (−4,0 % par rapport au trimestre précédent). L'emploi dans les services hors intérim est en repli de 0,4 % au 1^{er} trimestre en Auvergne, après une progression au cours de l'année 2011. Au niveau national, il progresse légèrement au 1^{er} trimestre (+0,2 %).

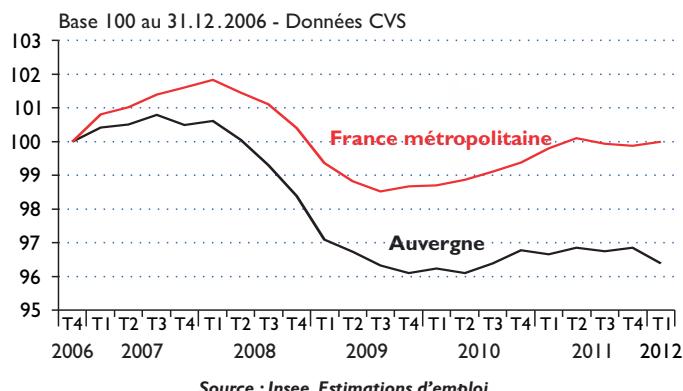
Au 1^{er} trimestre 2012, l'emploi salarié baisse dans tous les départements auvergnats. La Haute-Loire (−1,1 %) et le Cantal (−1,0 %) sont les plus touchés. Dans l'Allier (−0,4 %) et le Puy-de-Dôme (−0,2 %), la baisse est moins marquée.

► Alain BATIFOULIER, Insee

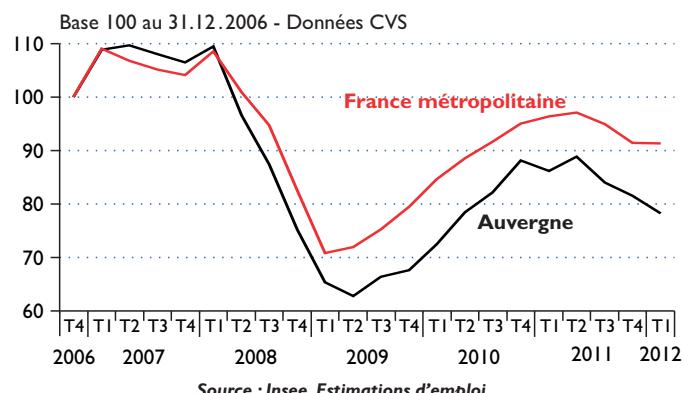
► Evolution de l'emploi salarié par secteur en Auvergne



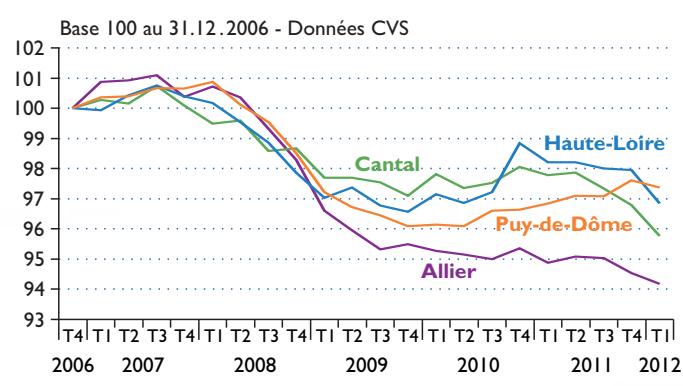
► Evolution de l'emploi salarié en Auvergne et en France métropolitaine



► Evolution de l'emploi salarié dans l'intérim en Auvergne et en France métropolitaine



► Evolution de l'emploi salarié par département en Auvergne



Évolution de l'emploi salarié en Auvergne par secteur d'activité

	Évolution de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands par secteur d'activité (en %)					
	Année 2011			Année 2012	Sur 1 an*	
	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Auvergne	France
Industrie	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,1	+ 0,5	- 0,4
Construction	- 0,4	- 0,5	- 0,3	- 0,7	- 1,8	- 0,4
Commerce	+ 0,0	+ 0,2	+ 0,1	- 0,8	- 0,4	+ 0,4
Services marchands	+ 0,3	- 0,3	+ 0,3	- 0,7	- 0,3	+ 0,5
dont intérim	+ 3,0	- 5,4	- 2,9	- 4,0	- 9,2	- 5,2
dont hors intérim	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,6	- 0,4	+ 0,5	+ 0,9
Total	+ 0,2	- 0,1	+ 0,1	- 0,5	- 0,3	+ 0,2

* Évolution observée entre le 1^{er} trimestre 2011 et le 1^{er} trimestre 2012.

Source : Insee, Estimations d'emploi, données corrigées des variations saisonnières (CVS)

Évolution de l'emploi salarié en Auvergne par département

	Évolution de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands par département (en %)					
	Année 2011			Année 2012	Sur 1 an*	
	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1		
Allier	+ 0,2	- 0,1	- 0,5	- 0,4		- 0,7
Cantal	+ 0,1	- 0,5	- 0,6	- 1,0		- 2,1
Haute-Loire	- 0,0	- 0,2	- 0,1	- 1,1		- 1,4
Puy-de-Dôme	+ 0,3	- 0,0	+ 0,5	- 0,2		+ 0,5
Auvergne	+ 0,2	- 0,1	+ 0,1	- 0,5		- 0,3
France métropolitaine	+ 0,3	- 0,2	- 0,1	+ 0,1		+ 0,2

* Évolution observée entre le 1^{er} trimestre 2011 et le 1^{er} trimestre 2012.

Source : Insee, Estimations d'emploi, données corrigées des variations saisonnières (CVS)

➤ Méthodologie

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont établies par l'Insee essentiellement à partir des informations transmises par les établissements employeurs aux Urssaf (Union pour le recouvrement de sécurité sociale et allocations familiales). Elles sont complétées par une estimation réalisée par la Dares de l'emploi intérimaire, comptabilisé dans les services.

Ces estimations trimestrielles portent sur le champ des secteurs dits « principalement marchands » qui couvre l'ensemble des secteurs hors agriculture, administration publique, enseignement, santé et action sociale. Les salariés des particuliers employeurs sont également exclus. Ce champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture et couvre les deux tiers de l'emploi salarié total en Auvergne. Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

D'une publication à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés à la suite d'expertises réalisées par les directions régionales de l'Insee.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne